



CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Madame la Conseillère fédérale
Elisabeth Baume-Schneider
Cheffe du Département fédéral de
l'intérieur (DFI)
Inselgasse 1
3003 Berne

*Par courrier et courriel (en versions word
et pdf) : bereich.recht@bsv.admin.ch*

Réf. : 24_COU_1316

Lausanne, le 20 mars 2024

Consultation relative à la loi fédérale sur les systèmes d'information des assurances sociales (LSIAS)

Madame la Conseillère fédérale,

Par courrier du 15 décembre 2023, le Conseil d'Etat a été invité à prendre position sur la loi fédérale sur les systèmes d'information des assurances sociales (LSIAS).

Le Conseil d'Etat vous remercie de lui avoir donné la possibilité de se prononcer au sujet de cette proposition de nouvelle loi.

Il partage les objectifs du Conseil fédéral en la matière qui visent à donner la priorité à l'interaction numérique par rapport aux offres traditionnelles sur papier destinées à la population et à l'économie. Il est pertinent de considérer que la Confédération, les cantons et les communes misent sur l'accomplissement de leurs tâches au moyen de prestations administratives intégralement numérisées.

Le Conseil d'Etat soutient donc la création de cette plateforme en ligne consacrée aux assurances sociales sur laquelle les assurés ainsi que d'autres acteurs des assurances sociales du 1^{er} pilier pourront s'authentifier de manière univoque et sûre. Les utilisateurs pourront ainsi accéder à des services numériques uniformes et ils optimiseront ainsi l'autogestion de leurs données, améliorant par là-même la transparence dans les activités de l'administration. Les organes d'exécution des assurances sociales du 1^{er} pilier pourront aussi réduire globalement leurs frais d'administration.

Le Conseil d'Etat prend note que cette loi n'aura donc pas d'impacts financiers pour les cantons et les communes puisque d'éventuels coûts de développement ou de maintenance seront compensés par des gains d'efficacité administrative.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente, dont nous vous souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER a.i.



François Vodoz

Copies

- Parties consultées
- DSAS, DGCS
- OAE